



# VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : [mairie@aire-sur-adour.fr](mailto:mairie@aire-sur-adour.fr) - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DELIBERATION  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE  
DU MARDI 18 JUIN 2024

**OBJET : Ouvertures de crédits 2024 - Budget annexe « Garages »**  
**Délibération n° 2024-048**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE MARDI DIX HUIT JUIN A VINGT HEURES,  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du mercredi 12 juin 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

**PRESENTS :** Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Bernard MALHERBE, Nathalie DARRIEUMERLOU, Philippe BOP, Thierry BOURREC, JOËLLE RICHARD, Danièle CASTAING, Evelyne PISSOAT, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Yves Jean CAZABAN, Paulette SAINT-GERMAIN, Isabelle MAUMUS, Jean-Pierre TRABESSE.

**PROCURATIONS :** MME Chrystelle BARON A M. XAVIER LAGRAVE, Mme Danielle BARRAUD A MME Nathalie DARRIEUMERLOU, M. Didier MARTIN A M. Vincent BARRAILH LAFARGUE, M. André EVRARD A Mme Danièle CASTAING, M. Jean-Pierre CAUDY A M. Claude POMIES, M. CEDRIC BOUET A Mme Marie ASSIBAT, M. Alexandre MARTIN A M. Jérémy MARTI.

**EXCUSEES :** Mme Sonia DUBOSC, Mme Sandrine SATABIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Marie ASSIBAT.

**Conseillers Municipaux en exercice : 29**  
**Conseillers Municipaux présents : 20**  
**Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 7**  
**Conseillers Municipaux excusés : 2**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2024 portant adoption du Budget annexe « Garages » pour l'exercice 2024,  
Vu le Budget annexe « Garages » pour l'exercice 2024,  
Vu le rapport présenté par Mme Marie Assibat,

Considérant la nécessité aujourd'hui d'apporter des ajustements aux dépenses et recettes prévues au Budget annexe « Garages » pour l'exercice 2024 en ce qui concerne sa section d'investissement et sa section de fonctionnement,

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID : 040-21400010-20240618-DELIB2024048-DE





Considérant que ces ouvertures de crédits doivent notamment respecter le principe de l'équilibre budgétaire  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : de procéder aux ouvertures de crédits suivantes au niveau du Budget annexe « Garages » pour l'exercice 2024 :

- au sein de sa section d'investissement :
  - Dépense : article 2313/23 : - 13.268,00 euros
  - Dépense : article 2138/21 : + 19.902,00 euros
  - Recette : article 001/001 : 6.634,00 euros
- au sein de sa section de fonctionnement :
  - Dépense : article 61521/011 : + 39.116,80 euros
  - Recette : article 773/77 : + 39.116,80 euros

Article 2 : d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 19 juin 2024

Le Maire,



Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID : 040-21400010-20240618-DELIB2024048-DE

